



Association facultaire étudiante des arts (AFÉA)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4
Montréal, Québec
Local J-M880
Téléphone: 514.987.3000 #2630
afea@uqam.ca
www.afea.uqam.ca/
www.facebook.com/afea.uqam

Formulaire de demande de remboursement de la cotisation versée à l'AFEA-UQAM

LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT

En demandant le remboursement de votre cotisation à l'Association facultaire étudiante des arts (AFÉA), vous ne serez plus membre de l'AFÉA et conséquemment vous renoncerez :

- À votre droit de participer ainsi qu'à votre droit de vote lors de consultations menées par l'AFÉA. En guise d'exemple, s'il y avait déclenchement d'une grève, vous seriez affecté-e par celle-ci, mais vous ne pourriez participer à la prise de décisions visant à ce qu'elle se poursuive ou s'achève;
- Aux services de l'AFÉA, notamment la possibilité de déposer un grief (une plainte au sujet d'un de vos cours ou de l'un-e de vos enseignants-es), les subventions aux projets étudiants ainsi qu'au régime d'assurance collective (ASEQ).

VOS COORDONNÉES

Votre nom :

Votre code permanent de l'UQAM :

Votre programme d'étude :

Votre courriel :

POUR QUELS MOTIFS DÉSIREZ-VOUS RETIRER VOTRE COTISATION?

IMPORTANT !

Ce formulaire doit être remis au plus tard le 15^e jour ouvrable suivant le début du trimestre où le remboursement est demandé.

À la suite d'une vérification satisfaisante de votre statut de membre et du paiement de votre cotisation, un chèque correspondant au montant de votre cotisation sera émis. Vous devrez passer au bureau de l'AFÉA pour le récupérer. Notez qu'aucun remboursement n'est transféré par voie bancaire ou par la poste.

Date : _____

Signature : _____